

## Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie

## EN-VD-3

# Justificatif énergétique Chauffage et eau chaude sanitaire Objet de compétence communale

Commune :			N° parcelle :			
Objet :						
Production de chaleur						
Installation	Type de générateur de cha	lleur	Puissance thermique	But		
	_		kW	Ch ECS		
	-		kW	Ch ECS		
	_		kW	Ch ECS		
	le mode réversible pour une progères type pavillon ou container ont l'obliga		→ joindre le formulair	e EN-VD-5		
Surface de réfé	érence énergétique SRE	m²	Dont neuf :	m²		
importateur). Proje	teur/euses, installateur et contrôleurs do	isolation d'usine (déclaratio isolation sur place (annexe ance fédérale sur l'énergie, art 10) doit êtroivent seulement sur demande indiquer le norude sanitaire (article 32 RLVI	3 RLVLEne) e fournie par le distribu n du fournisseur.	teur (fabricant		
Isolation des corobinetterie et p		☐ oui ☐ non, motif de dérogation : ↓	LEHE)			
-	<b>'émission de chaleur (art</b> paleur uniquement k isolés :	icle 33 RLVLEne)  □ oui □ non, motif de dérogation : ↓				
Température d dispositif d'émi	e départ par ssion de chaleur :	radiateur / convecteur / ☐ ≤ aérochauffeur ☐ >	50°C 50°C, motif : ↓			
			35°C 35°C, motif : ↓			
Régulation de l	a température par local :	<ul> <li>□ vanne thermostatique</li> <li>□ électronique avec sonde d'ai</li> <li>□ aucune, car chauffage au somax. ≤ 30°C (justificatif à fomation de la companyation)</li> </ul>	l avec <b>température</b>	de départ		



#### Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie

### EN-VD-3

Justificatif énergétique
Chauffage et
eau chaude sanitaire
Objet de compétence communale

Production d'eau ch	aude sanitaire (EC	S), (article	31 RLVLEne)	
Accumulateur ECS :			d'usine (déclaration de conformité①) sur place (annexe 3 RLVLEne)	
Température ECS ≤ 60°C :		oui	$\square$ non, motif de dérogation : $\downarrow$	
Isolation de la distribution ECS selon annexe 3 RLVLEne :		☐ oui	☐ non, motif de dérogation : ↓	
			énergie, art 10) doit être fournie par le distributeur (fabrican demande indiquer le nom du fournisseur.	
Décompte individue (Soumis dès 5 unités d'oc		ffage et d'	ECS (DIFC), (articles 41 à 44 RLVLEne)	
Nombre d'unité d'occupat	ion :			
Bâtiment neuf ou existant		ui non	↓ ☐ Puissance thermique spécifique < 20W/m² <sub>SRE</sub> Label Minergie P Demande de dérogation, motif : ↓	
Résidence seconda	<b>ire</b> non oui↓	non soumis soumis → R	(art 48a RLVLEne) églage à distance d'au moins 2 niveaux de température mbiante par unité d'occupation : oui non, motif de dérogation ↓	
Explications/motifs	de non-conformité	e et deman	de de dérogation	
Signatures				
Nom et adresse, ou tampon de l'entreprise	Justificatif établi par :		A REMPLIR PAR LA COMMUNE Le justificatif est certifié complet et correct	
ou tampon de l'ontrophico	<u> </u>		to the second se	
Responsable, tél. :				